



Expérimentation de la semaine de 4,5 jours à l'Isoret : la Ville d'Angers évalue



Contact presse

Corine BUSSON-BENHAMMOU

Responsable des relations presse – Ville d'Angers/Angers Loire Métropole

02 41 05 40 33 – 06 12 52 64 98

corine.busson-benhammou@ville.angers.fr

En mai 2008, le ministère de l'éducation nationale publiait un décret réorganisant le calendrier scolaire national (écoles maternelles et élémentaires) sur quatre jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) en supprimant la classe le samedi matin.

Dès la rentrée de septembre 2008, les écoles ont donc été amenées à concentrer sur quatre jours la semaine scolaire des enfants.

Le décret stipule néanmoins la possibilité pour les écoles de s'organiser (décision soumise à l'aval de l'inspecteur d'académie) sur 9 demi-journées en comprenant le mercredi à la place du samedi.

La Ville d'Angers s'est saisie en 2009 de cette latitude pour engager avec l'ensemble des écoles de la ville (parents d'élèves, enseignants, partenaires locaux) une réflexion sur la réorganisation du rythme scolaire.

Sommaire

L'Isoret : groupe scolaire expérimental	p.4
L'Isoret	
La démarche	
Evaluer le rythme scolaire sur la semaine de 4,5 jours incluant le mercredi matin	p.6
L'enfant, sa santé, sa scolarité	
Ce qu'en disent déjà les premiers intéressés	
Bien conjuguer les temps pour le bien-être de l'enfant	
L'enjeu	p.8
Une inquiétude	
Un objectif	
La démarche angevine	p.10
Angers : ville pionnière	
La concertation	
3 questions à...	p.12
Luc Belot	
Dominique Bruneau	
Angélique Ouacel	
Claire Leconte	
Angers	p.18
En chiffres	
Une politique éducative transversale	

L'Isoret : groupe scolaire expérimental



Le groupe scolaire de l'Isoret à Angers regroupe une école maternelle et une école élémentaire. Implanté dans un quartier jouxtant une zone d'éducation prioritaire, il regroupe un public très hétérogène quant aux catégories socio-professionnelles. 250 enfants y sont inscrits.

La stabilité depuis une dizaine d'années de l'équipe enseignante favorise les relations avec les familles et le développement de projets. Des projets qui sont fortement accompagnés par l'association de parents d'élèves : l'APIEL (Association des Parents Indépendants de l'École Laïque de l'Isoret) qui apporte un soutien financier à ces actions et favorise le dialogue en organisant des ateliers parents-enfants¹.

La démarche

Suite à une demande des parents et des enseignants, le groupe scolaire de l'Isoret s'est engagé à la rentrée 2009 dans l'élaboration d'un nouvel aménagement des temps scolaires et péri scolaires. Convaincue du bien-fondé de l'organisation sur 9 demi-journées, la Ville d'Angers soutient le groupe scolaire dans cette démarche, notamment en réfléchissant à des solutions pour faire le lien entre l'école et l'accueil de loisirs le mercredi.

Le nouvel aménagement

Les études en chronobiologie montrant que le temps du matin est plus propice à l'apprentissage, l'aménagement élaboré privilégie l'apprentissage des matières fondamentales en matinée en intégrant des cours le mercredi matin. Les temps scolaires de l'après-midi sont eux raccourcis et se termineront à 15h30. La deuxième partie de l'après-midi pourra ainsi être consacrée à l'aide personnalisée et à des activités péri-scolaires facultatives et gratuites. Conçues en collaboration avec les partenaires locaux (maison de quartier, associations, centre de loisirs, clubs...), il peut s'agir d'activités culturelles, éducatives ou sportives.

¹ Site Internet de l'APIEL : www.apielisoret.com

Le temps de midi a été conçu comme un temps de récupération. La durée de la pause est réduite (moins 15mn) avec la mise en place d'un self et en complément après le déjeuner des activités de détente sont privilégiées.

La garderie en fin de journée est quant à elle, prolongée de 30mn (de 16h45 à 18h30).

	Temps scolaire	Temps du midi	Temps péri scolaire
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	8h20 – 11h45 13h30 – 15h30	11h45 – 13h20	7h30 – 8h20 15h30 – 18h30
Mercredi	8h30 – 11h30		7h30 – 8h20 11h30 – 12h30

Pour les enfants fréquentant un accueil de loisirs le mercredi, la Ville d'Angers a mis en place un service de transport depuis l'école vers 3 accueils de loisirs (Annie Fratellini, Henri Chiron et La Claverie). Un bus conduira les enfants pour 12h dans leur accueil de loisirs où ils pourront déjeuner et suivre des activités l'après-midi au même rythme que les enfants présents le matin.

Adopté à l'unanimité par le conseil municipal du 29 mars 2010 avec l'aval de l'inspection académique, ce nouvel aménagement sera expérimenté à l'Isoret à partir de septembre 2010. Une expérimentation prévue sur une durée de 3 ans avec un bilan tous les deux mois pendant la première année.

Evaluer le rythme scolaire sur la semaine de 4,5 jours incluant le mercredi matin

Dès l'annonce de la mise en place en septembre 2008 de la semaine scolaire de 4 jours, un certain nombre de « Villes éducatrices », en relation avec des parents d'élèves, des enseignants, des fédérations, des spécialistes des temps de l'enfant, ont eu la volonté d'ouvrir le débat et la concertation pour un autre aménagement du rythme de l'école et de soutenir des expérimentations d'organisation hebdomadaire sur 4,5 jours incluant le mercredi matin.

Ainsi les Villes d'Angers, Brest, Nevers, La Roche-sur-Yon et Lyon se sont regroupées pour évaluer ces expérimentations sur trois champs :

- L'enfant, sa santé, sa scolarité (Mise au point de l'évaluation à Angers)
- L'enfant, son parcours éducatif, son territoire socio-éducatif (Mise au point à Brest)
- La coopération des acteurs, l'organisation, les coûts (Mise au point à Nevers)

L'enfant, sa santé, sa scolarité

Sur ce premier champ, l'évaluation est mise au point à Angers, au Groupe Scolaire (maternelle et élémentaire) de l'Isoret, où l'inspection d'Académie a donné son accord pour engager, à la rentrée scolaire 2010, l'expérimentation de la semaine de 4,5 jours sur une période de trois ans.

Conduite par Claire Leconte, professeur chrono biologiste et professeur en psychologie de l'éducation, avec la collaboration de Christophe Boujon, maître de conférence en psychologie cognitive, de stagiaires de l'IUFM et d'étudiants, cette évaluation « à 360° » vise à apprécier les incidences du nouveau rythme scolaire sur le développement de l'enfant : sommeil, vie quotidienne (petit déjeuner, alimentations...), cette attention et apprentissages, comportements (école, péri-scolaire, loisirs...), qualité de vie scolaire (climat...), professionnelle (enseignants, autres intervenants...), familiale (enfants et parents).

Ce qu'en disent déjà les premiers intéressés

Jeudi 16 juin 2011, des représentants de ces villes se sont retrouvés à Angers en compagnie de Claire Leconte et Christophe Boujon pour réaliser un point d'étape.

Côté élèves et parents, la première année de test a nécessité quelques ajustements, mais la plupart des parents semblent séduits par la formule qui propose la fin de l'école dès 15 h 30 et organise des activités périscolaires très variées, de 15 h 30 à 16 h 45. « Proposer des activités après la classe, c'est aussi un moyen de canaliser leurs énergies », confient des parents, ravis que leurs enfants puissent découvrir la poterie, la cuisine, l'aquariophilie, le sport, les échecs, la chorale, l'informatique... Côté équipes d'animation, l'enjeu était grand de passer à ce nouveau rythme et nécessitait de nouvelles coordinations. Pas simple au départ de prendre en compte toutes les subtilités de chaque métier, fonction et emplois du temps. « Mais maintenant ça

roule même si encore quelques ajustements sont à prévoir», reconnaissent les équipes d'animation. Pour Luc Belot, l'évaluation ne peut être finalisée qu'après « une véritable étude scientifique. C'est essentiel, ce n'est qu'après qu'on pourra juger si ce dispositif est déployable ou non ». D'où l'intérêt d'échanger en transversalité pour trouver les meilleures solutions et repérer les forces et les dysfonctionnements de ce système. Jeudi, il était question bien évidemment de l'articulation des activités avec les partenaires. Brest évoquait le besoin de pouvoir coordonner le programme au sein de l'école et celui du Conservatoire « pour permettre aux jeunes de poursuivre leurs activités musicales programmées le mercredi matin». Un enjeu que partageait l'ensemble des villes avec tous les partenaires. D'autres soulignaient les réussites, notamment, ces partages de temps en piscines rendus possibles entre parents et enfants, via un partenariat éducatif... Après une première année de tests, les équipes se réjouissent déjà de pouvoir couvrir le programme dans sa globalité « et de pouvoir l'assimiler ». Parmi les points positifs relevés : la proposition d'une offre périscolaire riche et harmonieuse avec les rythmes de l'école, mais aussi la poursuite des créneaux à succès qui encouragent des temps partagés entre école, enfants, parents et structure partenariale « comme les créneaux piscines pour les plus petits qui ravissent tout le monde ». Côté améliorations envisagées, les collègues pensent réaménager certains temps pour respecter davantage le temps de sieste des enfants de maternelle...

Bien conjuguer les temps pour le bien-être de l'enfant

Claire Leconte a prolongé ces échanges et partages d'expériences en donnant une conférence sur sa vision des rythmes scolaires. Elle a relaté le gros travail mené par elle et ses équipes lilloises, avant 2008, pour analyser les forces et faiblesses du passage à la semaine de 4 jours. « Deux heures en moins par semaine c'est, sur un cursus complet, près d'une année qui est supprimée, ce n'est pas rien ! », a-t-elle souligné, grande défenseuse de la coopération « pour créer des ponts plutôt que de juxtaposer des temps sans y mettre du sens » et de la bonne conjugaison des temps scolaires, péri et extrascolaires. « On sent que boucler les programmes n'est pas chose aisée avec cette semaine coupée en deux tronçons de deux fois deux jours. L'activité physique et sportive, les arts plastiques sont délaissés pour se recentrer sur les matières principales. Les enfants se disent fatigués, ça signifie quelque chose ! Quant au corps enseignant, un véritable épuisement professionnel est évoqué ». « C'est important d'envisager les temps autrement. Ça va au-delà d'une simple expérimentation, ça interroge globalement la société et la mise en place des passerelles d'un temps à un autre. Faire des maths en cours et proposer un jeu en activité périscolaire qui fasse travailler la même thématique de manière ludique, c'est aussi un enjeu ». Proches de la pédagogie de Célestin Freinet, ses analyses ont invité in fine à encourager toujours plus le travail en réseau « la richesse des activités est si grande dans les villes – qu'elles soient de petite ou grande taille-, qu'on se prive de plein de passerelles favorables au développement de l'enfant». Des propos qui ont séduit les participants et invité chacun à se recentrer sur les expérimentations en cours et bien les évaluer. Parce que l'enjeu de ces trois années d'expérimentations est bien de trouver la meilleure formule qui donne satisfaction à tous. Et de trouver la bonne conjugaison des temps pour faire cas d'école...

L'enjeu



Une inquiétude

Dès les Journées de la démocratie locale et la 1^{ère} Conférence des parents organisée par la Ville d'Angers en novembre 2008, nombreux ont été les témoignages (parents, enseignants, associations...) évoquant les difficultés et inquiétudes ressenties (surcharge, fatigue, stress...) suite à la mise en place de la semaine de quatre jours.

C'est pourquoi dès 2009, la Ville d'Angers a choisi de se mobiliser sur la question des rythmes scolaires dans l'optique d'offrir aux enfants un cadre scolaire adapté.

Au niveau national, médecins et pédagogues s'interrogent sur le rythme de la semaine de quatre jours : prend-il bien en compte les capacités d'attention des enfants ? N'est-il pas trop soutenu ?

Récemment, l'Académie nationale de médecine déplore « *le rôle néfaste [...] de la semaine dite de 4 jours sur la vigilance et les performances des enfants* » et souligne le rôle de l'aménagement du temps scolaire sur les variations hebdomadaires de l'activité intellectuelle².

² Rapport « Aménagement du temps scolaire et santé de l'enfant » publié le 19 janvier 2010, <http://www.academie-medecine.fr/detailPublication.cfm?idRub=26&idLigne=1768>

Un objectif

Ce sont le bien-être et la réussite scolaire de l'enfant qui sont au cœur de cette réflexion. Articuler au mieux les différents temps et activités, mieux les équilibrer tout en conservant des repères structurants et en prenant en compte les temps indispensables de récupération... tels sont les éléments qu'il est nécessaire de questionner.

La modification du calendrier scolaire est un jeu important qui a de nombreuses incidences : sur les accueils du matin et soir, la restauration, les activités péri et extra scolaires. Ainsi, l'évolution des temps de l'enfant ne peut être pensée sans prendre en compte, l'offre socio-éducative sportive, culturelle et artistique locale.

La démarche angevine

Angers : ville pionnière



Membre du réseau français des villes éducatrices, Angers s'inscrit dans la réflexion sur la cohérence et la complémentarité des différents temps de l'enfant (scolaire, péri et extra scolaire). Aux côtés de Grenoble, Toulouse, Brest, Lyon, Nevers ou Belfort, elle fait figure de pionnière en s'engageant dans une expérience privilégiant l'école le mercredi matin.

La concertation

Soucieuse des incidences possibles du décret de mai 2008 sur les rythmes et la réussite des enfants, la Ville d'Angers a engagé au 1^{er} semestre 2009 une vaste concertation auprès des écoles (publiques et privées) sur une période de 6 mois.

De janvier et mars, la concertation s'est déroulée auprès des parents d'élèves et des associations de quartier. Au programme : des petits-déjeuners le samedi matin avec les représentants des parents et les représentants des maisons de quartier, des récréations citoyennes avec des enfants de 8 à 10 ans, des tables rondes avec les directeurs d'établissement et les enseignants, et des rencontres avec l'inspection académique, la Direction de l'enseignement catholique, les organisations syndicales (parents/enseignants), les personnels ATSEM-Animation, les services municipaux et la Direction départementale de la jeunesse et des sports. Au total, ce sont près de 1 000 personnes de la communauté éducative qui ont été rencontrées.

Elles ont été invitées à se retrouver pour un point d'étape le **28 mars** dans le cadre d'un colloque intitulé " Temps de l'enfant, vie des familles, rythmes scolaires, quel modèle inventer ? ". Cela a été l'occasion d'entendre l'avis d'experts, tel que François Testu, professeur en psychologie à l'université de Tours et spécialiste des temps de l'enfant³, et d'entendre les témoignages d'expériences de villes françaises et européennes.

³http://www.angers.fr/fileadmin/user_upload/gallery_files/rubriques/vivre_a_angers/grandir/rythmesscolaires/Article_F.Testu.pdf

D'avril à juin, ce sont les enseignants et les professionnels de l'éducation qui ont eu l'occasion de débattre sur le sujet. De nombreuses réunions ont ainsi été organisées et un questionnaire portant sur le fonctionnement de la semaine de quatre jours, les garderies, les activités péri scolaires, la pause du midi, a été remis aux conseils d'écoles.

À l'issue de la concertation, les réponses au questionnaire indiquent que :

- 53 % des écoles regrettent la suppression du samedi matin
- 57% jugent la journée de 6h trop longue
- 37% sont favorables au redéploiement sur 9 demi-journées incluant le mercredi matin

Respectant le choix des établissements, la Ville d'Angers n'a pas souhaité généraliser l'école le mercredi matin. Elle a néanmoins à cœur d'accompagner ceux qui souhaitent développer une nouvelle organisation de la semaine, à l'image du groupe scolaire de l'Isoret qui a marqué sa volonté de tester ce nouveau rythme.

Suite au dialogue entrepris, elle entreprend également un plan de généralisation des selfs dans les écoles élémentaires pour améliorer le temps du midi (plus de confort, moins de bruit mais maintien d'un menu unique et non au choix) et une réflexion avec les parents sur l'aménagement du service de garderie du soir.

3 questions à...

Luc Belot

Adjoint à la petite enfance,
à l'enfance et à l'éducation de la Ville d'Angers



Pourquoi revenir à un rythme de quatre jours et demi incluant le mercredi matin à la place du samedi matin ?

« La suppression du samedi matin, imposée par le ministère, n'est pas satisfaisante. La compression des programmes sur un plus petit nombre d'heures ne respecte pas les rythmes de l'enfant, ce qui a des incidences néfastes sur la réussite scolaire. L'Académie nationale de médecine l'a confirmé récemment.

L'école le mercredi matin permet d'alléger et de repenser les autres journées scolaires. Elle introduit davantage de régularité vis-à-vis des rythmes et du sommeil de l'enfant. De plus, les propositions éducatives de la Ville sur les temps péri-scolaires, particulièrement l'après-midi, peuvent utilement s'harmoniser avec les temps d'enseignement pour le bien-être et la réussite des enfants. »

Quel est le rôle de la Ville ? Quelle démarche a-t-elle menée ?

« S'agissant d'un réel enjeu vis-à-vis des intérêts éducatifs de l'enfant, la Ville a joué son rôle en lançant, dès novembre 2008, lors de la Conférence des parents organisée à Angers, une concertation qui a été élargie au 1^{er} semestre 2009 à l'ensemble de la communauté éducative.

Par rapport à l'Isoret, les parents et enseignants ont souhaité dès le départ tester ce nouveau rythme. Le conseil municipal a donné en mars un avis favorable à l'expérimentation et la Ville prépare aujourd'hui avec les acteurs impliqués – services municipaux, écoles, partenaires du quartier – les meilleures conditions d'une rentrée en septembre sur 4 jours et demi.

Cette expérimentation est menée dans le cadre du réseau des villes éducatrices dont nous faisons partie. »

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Que reste-t-il à caler d'ici septembre ?

« D'ici fin juin, l'ensemble des partenaires multiplie les rencontres pour définir un système global et cohérent. Nous travaillons également sur les difficultés individuelles qui pourraient être induites par un tel changement et sur les solutions à y apporter. C'est une démarche vraiment très intéressante auxquelles d'autres écoles portent beaucoup attention. »



Dominique Bruneau

Directeur du groupe scolaire de l'Isoret

**Pouvez-vous présenter le groupe scolaire de l'Isoret ?
Pourquoi s'est-il impliqué dans l'expérimentation ?**

« Le groupe scolaire de l'Isoret compte dix classes (six en élémentaire et quatre en maternelle). La direction du groupe scolaire est divisée entre deux personnes : Mme Botton pour la maternelle et moi-même pour l'élémentaire. C'est un groupe accueillant des enfants en intégration venant d'établissements spécialisés mais aussi des enfants du voyage. Le partenariat avec la Ville d'Angers est prépondérant, et ce dans l'intérêt de l'enfant. Il y a une grande transversalité entre les personnes intervenant sur les différents temps de présence de l'enfant au sein du groupe scolaire. L'école accueille 50% de familles monoparentales ou recomposées. Cela a forcément une incidence sur la garde alternée des enfants, la suppression du samedi matin a donc été ressentie positivement par les familles. L'absentéisme le samedi matin à partir du mois de mai était très important et pouvait frôler les 30 %.

La question des rythmes scolaires est une question récurrente depuis plusieurs années au sein de l'école, et la volonté de faire autrement pour donner la chance à tous les élèves est une valeur de l'école républicaine que nous défendons ardemment. La suppression du samedi matin, la mise en place de l'aide personnalisée a alourdi les journées scolaires des enfants et surtout segmenté les temps d'apprentissages. On parle ainsi au sein de l'école de « semaine zapping » où l'enfant perd ses repères scolaires. Dès lors, la consultation municipale organisée l'année passée par M. Belot est arrivé à point nommé pour lancer un grand débat autour de cette question au sein de l'école. C'est en ce sens que le conseil d'école en juin dernier a souhaité réfléchir à un nouvel aménagement des rythmes scolaires pour la rentrée 2010.

Le chemin vers la décision d'entrer dans cette expérimentation a été un chemin semé de réunions, d'entretien, de concertations et de consultations. Ce fût un travail passionnant qui a soudé l'ensemble de l'équipe pédagogique et les parents. Il a permis aussi aux parents d'élèves représentants au sein du conseil d'école de remplir leur fonction d'élus et de sortir du rôle consultatif qu'ils ont trop souvent dans les instances autour de l'école. »

Quels sont la place et le rôle des parents d'élèves de manière générale au sein du groupe scolaire ? Et plus précisément dans le cadre de cette démarche ?

« Parce que chaque parent a envie que son enfant réussisse scolairement, il s'agit de donner à chacun les moyens de cette réussite. L'école dispose ainsi d'un espace parentalité au sein duquel, dans un lieu neutre, chacun a le droit de s'exprimer. Cet espace a permis de désacraliser l'école et de créer du dialogue, du lien entre les familles. Dès lors, l'enseignant n'est plus perçu comme une personne inaccessible mais comme un élément de la construction du savoir de son enfant. Une relation de confiance s'est ainsi créée au fil du temps entre les familles et les enseignants.

Le travail avec les parents d'élèves est conçu autour d'un objectif : permettre à chaque enfant de devenir élève au sein de la classe. L'équipe enseignante a besoin de contact avec les familles pour mieux comprendre l'enfant et ainsi pouvoir agir sur l'élève. C'est donc bien une communauté éducative au service de l'enfant qui a été mise en place au sein du groupe scolaire. Le fait de vouloir mettre en place de nouveaux rythmes scolaires était aussi la volonté de permettre aux enfants de mieux réussir en ayant des journées moins chargées.

Même si l'équipe enseignante de l'école élémentaire était convaincue qu'il fallait faire autrement, il ne s'agissait absolument pas de vouloir imposer cette expérimentation aux familles. Il fallait leur permettre de s'exprimer, de donner leur avis et donc de les impliquer à tous les stades de la réflexion préalable. Parce que les échanges sont possibles, nous sommes arrivés à une conclusion commune qui était de mettre en place une expérimentation autour de nouveaux rythmes scolaires, expérimentation où le débat continuera dans la concertation et la bonne humeur qui règne au sein du groupe scolaire entre les différents partenaires. »

Pouvez-vous nous expliquer le nouvel aménagement qui sera expérimenté à la rentrée à la fois sur les temps d'enseignement et les temps périscolaires ?

« Parce que les enseignants savent que les temps d'enseignement du matin sont plus favorables aux apprentissages, il a été choisi de raccourcir le temps de scolarité de l'après-midi et de mettre une matinée supplémentaire le mercredi matin. Dès lors les matières fondamentales : maths et français seront placées le matin prioritairement. L'absence de rupture au sein de la semaine scolaire doit également permettre aux enfants d'être en adéquation avec leur chronobiologie comme nous l'a expliqué François Testut dans nos temps de réflexion.

La mise en place de l'aide personnalisée se fera prioritairement sur le temps de 15h30 à 16h45 mais libre à l'enseignant de la caler ailleurs.

Il s'agit aussi sur les temps périscolaires d'amener un plus culturel, éducatif, sportif aux enfants notamment sur le temps de CEL. À nous de rendre les activités suffisamment attractives et d'inscrire un maximum d'enfants, ce afin d'éviter le phénomène des orphelins de 16h. Il a été choisi sur les temps périscolaires de privilégier les partenaires du quartier pour les associer à notre projet : clubs sportifs, centre de loisirs, maisons de quartier, associations locales et œuvres complémentaires de l'école, conservatoire régional de musique. Dès lors, nous sommes en construction de temps facultatifs où l'enfant pourraient avoir accès à ces activités nouvelles : chorale, pratique d'un instrument, théâtre, robotique, découvertes de sports voire entraînements pour certains. Nous avons en cela mobilisé le tissu local qui a répondu favorablement à notre démarche. Il s'agit de donner des solutions aux différents temps de présence de l'enfant sur le groupe scolaire qui ne soient pas juxtaposées mais construites ensemble autour d'une démarche plus globale incluant la réalité des temps biologiques de l'enfant.

La démarche dépasse largement le cadre purement scolaire puisque à la rentrée prochaine les enfants de l'école disposeront d'un self leur permettant de manger à leur rythme.

Nous savons qu'il nous reste énormément de travail à faire, nous savons aussi que nous pouvons nous tromper mais ne pas expérimenter, c'est à coup sûr ne pas savoir. »



Angélique Ouacel

Représentante des parents d'élèves, maman de 4 enfants scolarisés à l'Isoret (deux en maternelle et deux en élémentaire)

Quel a été le rôle des représentants de parents d'élèves dans le cadre de cette démarche ?

« L'an passé, suite à une proposition de la mairie, nous avons voté en conseil d'école pour une réflexion sur le sujet. À partir de là, nous avons participé à des conférences, nous avons étudié le sujet des rythmes

scolaires de manière à pouvoir se forger une opinion. Et il nous est apparu que l'organisation de la semaine sur 4 jours et demi était une alternative intéressante.

Notre vocation est d'être représentatifs, c'est pourquoi nous avons mis en place une consultation auprès de tous les parents d'élèves. Il s'agissait de leur faire connaître le projet, de leur exposer l'intérêt qu'il avait à nos yeux, d'échanger, leur demander leur avis, leurs suggestions... Notre rôle a été de faire partager la réflexion à l'ensemble des parents, de déceler avec eux les problèmes à prendre en compte, et d'essayer d'y trouver des solutions.

C'était important car beaucoup de parents connaissaient peu le sujet. Suite à la concertation, très peu étaient opposés à la démarche. »

Quels sont pour vous les avantages du nouvel aménagement ?

« L'intérêt principal est que les journées d'apprentissages scolaires sont moins chargées (5h au lieu de 6). D'après les études en chronobiologie, et plus récemment un rapport de l'Académie nationale de médecine, les enfants apprennent mieux le matin. La semaine de 4 jours et demi leur permet donc de bénéficier d'une matinée d'apprentissages en plus.

D'autre part, cela leur offre un rythme plus régulier. En tant que maman, depuis que nous sommes passés à la semaine de 4 jours, j'ai noté une différence notamment au niveau de mes enfants qui sont en maternelle. Ils sont plus fatigués car la semaine est discontinue et les reprises du lundi et du jeudi sont souvent difficiles.

Enfin, les ateliers qui seront mis en place après 15h30, avec l'aide de la mairie, doivent permettre aux enfants de bénéficier d'activités sportives et culturelles riches et diversifiées. »



Claire Leconte
Professeur chronobiologiste
et professeur en psychologie de
l'éducation

Qu'est ce qu'un rythme ?

On dit d'un élément qu'il est rythmé s'il se reproduit à l'identique, en fonction d'une certaine périodicité. L'intérêt d'un évènement rythmé, c'est qu'il est prévisible. Ce qui est important c'est la régularité.

Rythmes scolaires ou rythmes de l'enfant ?

En ce qui concerne les rythmes scolaires, il s'agit de faire plaisir à tout le monde : faire plaisir aux familles, à l'évêché, au tourisme ainsi qu'à l'économie, mais sans tenir compte des véritables besoins de l'enfant.

Dans les rythmes scolaires, nous n'avons rien de régulier (déroulement de la semaine, durée des petites vacances, grandes vacances..). Les rythmes biologiques obéissent à un certain nombre d'horloges qu'il ne faut pas dérégler et cela, d'autant plus pour le jeune enfant ! Et c'est bien l'ensemble des temps qui doit être pris en considération.

Peut-on dire que le respect des rythmes biologiques a une influence sur les apprentissages ?

Directement et indirectement, oui ! En effet, d'une part, ce non respect des rythmes intervient sur la fatigabilité des enfants ; et un enfant fatigué n'est pas en pleine possession de ses moyens pour le travail scolaire. D'autre part, plus directement, le sommeil, et en particulier le sommeil paradoxal, (sommeil sur le dernier cycle de la nuit), a un rôle tout à fait important dans les apprentissages puisqu'il permet de mettre en mémoire, à long terme, des informations reçues auparavant (il vaut donc mieux apprendre ses leçons en fin de journée et les réviser avant de se coucher, plutôt que le matin, juste avant de partir à l'école...)

Angers

En chiffres

- 155 000 habitants au cœur d'une agglomération de 270 000 habitants
- 31 000 jeunes de moins de 18 ans
- 37 écoles maternelles publiques et 18 privées
- 34 écoles élémentaires publiques et 18 privées
- 11 collèges publics et 9 privés
- 7 lycées publics et 5 privés
- 3 lycées d'enseignement professionnel publics et 2 privés
- 1 établissement d'enseignement agricole public et 1 privé

Une politique éducative transversale



La Ville d'Angers mène une politique éducative transversale et partenariale en collaboration avec les institutions et la communauté éducative.

Elle accompagne la parentalité en développant un soutien aux apprentissages (dispositif de soutien scolaire et d'aide aux devoirs avec les parents dans les maisons de quartier, suivi personnalisé dans le cadre des clubs coup de pouce) et en soutenant les associations qui oeuvrent dans ce champ.

À l'écoute, elle organise chaque année une conférence des parents d'élèves.

Le projet éducatif local de la Ville d'Angers associe les partenaires locaux de l'éducation pour collaborer au diagnostic, et contribuer à la définition des orientations, dispositifs et actions de la politique municipale et locale d'éducation. Il s'articule autour de trois axes :

- la ville durable, au sens du développement humain
- la ville éducatrice, au sens de la mobilisation des acteurs et ressources
- la ville amie des enfants, au sens de la participation de chacun à sa construction propre et au devenir de la cité

La politique menée par la Ville a récemment amené Angers à se distinguer dans le classement *L'Express* des villes françaises sur la question de l'éducation où elle figure en 7^{ème} position (toutes villes confondues) et en 2^{ème} position pour les grandes villes (250 000 à 500 000 habitants)⁴.

⁴ Enquête *L'Express* sur la compétitivité et la qualité de vie, n° 3074 du 2 au 8 juin 2010.